

Lille, le 19/12/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

CLOSIA CONSEILLE LA CESSIION DE AEGL

Créée en 2017 par Jean-Louis CESBRON, implantée à Craywick (59) et Duisans (62) pour exploiter l'activité démarrée en 2014 par Roger CESBRON (père de Jean-Louis), AEGL (AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT GRAND LITTORAL) est spécialisée depuis l'origine dans les travaux de signalisation, d'aménagements urbains et équipements de sécurité routière sur le domaine public, privé et industriel, sur une zone d'intervention qui couvre les Hauts de France. Elle réalise aujourd'hui un CAHT d'environ 1,8 M€ avec un effectif de 13 personnes.

Conseillé par CLOSIA, cabinet spécialisé en cession-transmission d'entreprises qui n'ont connues jusqu'ici que leur fondateur ou sa famille, aux côtés des conseils habituels des parties, Jean-Louis CESBRON a choisi Mathieu CHATRAS pour transmettre AEGL, avec pour objectif de préserver l'état d'esprit familial, facteur de réussite d'AEGL.

Jean-Louis CESBRON accompagnera Mathieu CHATRAS le temps nécessaire pour maintenir l'activité en cours et celle à venir.

Diplômé de l'ESSEC et d'un BTS Bâtiment, Mathieu CHATRAS, 31 ans, a une longue expérience de direction d'unités d'exploitation de Groupe et en rénovation de parc immobilier.

A noter qu'au-delà de celui de Jean-Louis et de sa famille, Mathieu est soutenu par le Réseau Initiative Flandre.

Intervenants de l'opération :

- Cédant : Jean-Louis CESBRON
- Acquéreur : SAS REVELA (Mathieu CHATRAS)
- Expert-comptable du Cédant : TGS FRANCE (Aldo FRANCESCHI)
- Conseil M&A du cédant : CLOSIA (Sylvain LECLERCQ)
- Conseil juridique du Cédant : TGS FRANCE AVOCATS (Me Frédéric SIMONET)
- Conseil ingénierie patrimoniale du Cédant : ALTEREKA (Pierre-Philippe VIENNE et Antoine WATIER)
- Conseil juridique de l'Acquéreur : BBDR AVOCATS (Me Frédéric BRUN)
- Audits d'acquisition: CAPTEAM (Michael GUYOT)

